



LE MOT DU PRIEUR

Une grande nouvelle est venue nous réjouir en ce début d'année : les excommunications de nos quatre évêques, que nous avons toujours tenues pour nulles et sans effet, sont levées sans condition par un décret de la Congrégation pour les évêques. Le deuxième préalable à des discussions doctrinales est désormais acquis, quelques dix huit mois après la déclaration selon laquelle la messe de saint Pie V n'avait jamais été abrogée. Vous trouverez dans ce numéro de la *Sainte Ampoule* une série de communiqués officiels concernant cet événement historique.

Je voudrais revenir sur les réactions des évêques en poste dans les diocèses, spécialement en France. Nos têtes mitrées ne peuvent évidemment s'opposer frontalement à une décision du Saint Siège. Ils soulignent avec insistance dans leurs déclarations que les prêtres de la Fraternité restent frappés de la peine de la *suspens a divinis* (interdiction de donner les sacrements) et que la Fraternité n'a aucun statut canonique. Rappelons que la Fraternité a depuis sa fondation un statut parfaitement régulier et qu'elle a été supprimée après un simulacre de jugement et une condamnation illégale. Mais surtout, ils défendent le concile Vatican II bec et ongles, avec ce qui ressemble à l'énergie du désespoir. Leur profession de foi se résume à : « le concile, tout le concile, rien que le concile ». Le Conseil permanent des évêques de France déclare ainsi le 28 janvier : « En aucun cas, le Concile Vatican II ne sera négociable ». Mgr Stenger, évêque de Troyes, renchérit dans *l'Est Eclair* du 6 février : « Mais je rappelle encore une fois que pour être au sein de l'Eglise catholique, il existe une condition absolue : reconnaître le concile Vatican II ». Le cardinal Decourtray parlait déjà en 1988 d'une acceptation du concile « dans sa totalité ». En bref, vous pouvez être catholique et tout brader, tout nier : divinité du Christ, virginité de Marie, présence réelle de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, mais il reste une chose sur laquelle ces évêques, gardiens de la foi, ne transigeront jamais : le concile Vatican II. C'est un intéressant phénomène d'ultra-conservatisme des acquis du concile, d'intégralisme farouche que nous n'hésitons pas à qualifier d'intégrisme.

Quand ces évêques parlent du concile, il faut noter tout d'abord qu'ils n'en retiennent que ce qui les intéresse, soit précisément ce qui s'oppose à l'enseignement constant du Magistère de l'Eglise, à vingt siècles de prédications et de conciles. M'est avis que certains paragraphes comme « L'usage de la langue latine, sauf droit particulier, sera conservé dans les rites latins » (*Sacrosanctum Concilium*, n°36), ou encore « Les évêques [...] reçoivent du Seigneur, à qui tout pouvoir a été donné au ciel et sur la terre, la mission d'enseigner à toutes les nations et de prêcher l'Evangile à toute créature, afin que par la foi, le baptême et l'observance des commandements, tous les hommes parviennent au salut » (*Lumen Gentium*, n°24) re retiennent pas principalement leur attention.

Remarquons ensuite que les évêques sont sur la défensive. Ils ont déjà dû avaler le Motu Proprio sur la

messe, même si leurs manœuvres limitent au maximum le nombre des messes traditionnelles. Ils leur faut maintenant ingurgiter la levée des excommunications. Le problème qui demeure n'est donc plus essentiellement liturgique, ni

Les Intégristes du Concile

canonique, mais bien dogmatique. Nous arrivons au cœur même du problème qui empoisonne l'Eglise : le concile Vatican II et ses erreurs. Si le Concile reste en place sans que le Magistère ne corrige ses erreurs (et lui seul peut le faire), aucune restauration véritable de la foi ne sera possible. Peut être les effets sembleront moins effrayants, avec un peu plus de latin et de dorures, mais les principes empoisonnés, qui hélas se sont introduits dans l'Eglise, continueront à développer leurs conséquences létales. Le faux œcuménisme n'en finira pas de stériliser l'activité missionnaire de l'Eglise, la liberté religieuse ne fera qu'établir plus solidement dans nos pays l'athéisme d'état qui en arrive maintenant au mépris affiché de la loi naturelle elle-même, et la fausse collégialité empêchera tout gouvernement efficace de l'Eglise. C'est donc là qu'il faut porter le fer car aucune interprétation correcte de ces textes ne se peut concevoir. Une herméneutique de la continuité se heurte ici au principe de non contradiction. On pourra tordre les textes dans tous les sens, mais la liberté religieuse reste une nouveauté inouïe, contredite par toute la Tradition et l'Écriture.

Monseigneur Fellay nous indique très clairement, dans sa lettre au pape du 15 décembre, la seule position cohérente sur ce problème : « Nous sommes prêts à écrire avec notre sang le Credo, à signer le serment antimoderniste, la profession de foi de Pie IV, nous acceptons et faisons nôtres tous les conciles jusqu'à Vatican I. Mais nous ne pouvons qu'émettre des réserves au sujet du Concile Vatican II, qui s'est voulu un concile "différent des autres" (cf. discours des Papes Jean XXIII et Paul VI). Il s'est voulu pastoral et n'a rien voulu définir, mais être beaucoup plus modeste. Alors pourquoi le mettre sur le même niveau que les autres ? Nous ne refusons pas le concile en bloc. Ce qui est repris du Magistère constant de l'Eglise nous l'acceptons, mais nous refusons les nouveautés – et surtout un certain

esprit - qui sont contraires au Magistère de l'Eglise ». Continuons sans nous lasser ce bon combat de la foi qu'a mené l'apôtre saint Paul jusqu'à l'extrême limite de ses forces et prions pour le pape Benoît XVI qui aura encore besoin de beaucoup de courage et de lumières d'en haut.

Abbé Ludovic Girod

Carnet de Famille

Baptêmes

Anne-Claire Richard, le 4 janvier à Le Hérie.
Gwenn-Marie Floc'h, le 24 janvier à Reims
Catherine Véra, le 1er février à Le Hérie.

Enterrements

Bernadette Christophe, le 12 février à
Charleville-Mézières
Denise Reny, le 18 février à Reims.

Visite de M. l'abbé Régis de Cacqueray, Supérieur du District de France

Samedi 7 mars à 20h30 :

Conférence : Après la levée des excommunications : l'avenir de la Tradition.
(salle de conférences de Notre-Dame-de-France)

Dimanche 8 mars : messe célébrée par M. l'Abbé de Cacqueray, suivie d'un vin d'honneur sur le parvis.

AU FIL DU TEMPS ...

Lundi 19 janvier : A le Hérie-la-Viéville, monsieur le Maire autorise une procession dans le village, elle se formera devant l'église à 14h30. A midi, changement de programme, il y a un enterrement, la procession ne sortira pas du parc de l'Ecole. A 14h30, changement de programme, la municipalité attend la procession, elle se fera dans l'autre sens pour ne pas gêner l'enterrement. Trois quarts d'heure plus tard, la procession passe devant l'église au moment de la sortie du cercueil : une grâce pour le défunt ! Portée par quatre messieurs, la Vierge Pèlerine est suivie par près de deux cents personnes : les Religieuses, leurs élèves et plusieurs familles, avec bannières, cantiques et prières ferventes. En tête, l'aumônier qui bénit la dépouille mortelle d'un solennel signe de croix. Nous apprendrons ensuite qu'il s'agissait de la doyenne du village, elle aurait eu cent ans sous peu de jours, elle voulait mourir avant cet anniversaire pour ne pas affronter les journalistes et les hommages publics. Bonne chrétienne dans sa jeunesse, coupée des sacrements par les malheurs du temps, au sortir de ses funérailles sans prêtre, le passage de la Vierge pèlerine aura été un clin d'œil du ciel.

Mercredi 21 janvier : l'Abbé Castel célèbre à Reims une messe de Requiem pour le repos de l'âme du roi Louis XVI. Nous tâchons de rester fidèles à cette pieuse coutume dans la ville des sacres.

Samedi 24 : arrivée de la Vierge pèlerine à l'église Notre-Dame de France. La statue quitta l'après-midi l'école des dominicaines, accompagnée jusqu'au portail par les religieuses et des familles, et arriva vers 17h à Reims, accueillie par quelques fidèles qui assistèrent à



une conférence spirituelle sur la dévotion mariale, au chapelet et à la messe.

L'Abbé Gérard se rend à Paris avec le chef de chapitre du Prieuré pour une réunion nationale concernant le prochain Pèlerinage de Pentecôte. Celui-ci aura pour thème cette année : " Sur les traces de saint Paul ".

Dimanche 25 : le Père Raymond-Marie, dominicain du couvent d'Avrillé, célèbre la messe à Notre-Dame-de-France à l'occasion du passage de la Vierge pèlerine. La messe fut suivie d'une procession dans les rues du quartier au cours de laquelle le Père Raymond-Marie nous fit méditer les mystères du chapelet. Que Notre-Dame attire à son Fils tant de Rémois qui ne pensent guère au salut de leur âme.



Lundi 26 : l'actualité récente conduit Mgr Fellay à s'adresser à tous les prieurs du District de France au cours d'une réunion à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. L'Abbé Girod prend donc le train pour y assister et rapporter à ses confrères les nouvelles concernant la levée des excommunications et l'avenir de notre Fraternité.

Mardi 27 : conférence à Reims de Philippe Prévost sur la condamnation de l'Action Française. L'auteur dédicaca après sa conférence son ouvrage sur le sujet, intégrant l'étude de documents des archives du Vatican récemment ouvertes aux chercheurs.

Samedi 31 : sortie des louveteaux dans la forêt de la Montagne de Reims. Le soleil est au rendez-vous, mais le froid aussi. Il faut enchaîner les activités sans laisser de temps mort. Les louveteaux ont la joie de revoir leur louvetier Clément, qui a dû déménager récemment mais qui reviendra pour certaines activités.

Dimanche 1er février : l'Abbé Duverger nous fait l'honneur de sa présence à Reims pour la messe. Il est accompagné de trois responsables du Pèlerinage de Pentecôte pour une réunion dans l'après-midi au Prieuré avec les fidèles impliqués dans l'organisation. Cette année, deux chapitres regrouperont les marcheurs de la région, un pour les adultes, l'autre pour les enfants. Il ne reste plus qu'à réserver vos dates : les 30 et 31 mai et le 1er juin.

Lundi 2 février : l'Abbé Gérard assiste à Flavigny à la cérémonie de prise de soutane des séminaristes de première année.

Du 4 au 7 février, l'Abbé Girod se rend à son tour au séminaire de Flavigny, mais cette fois pour y prêcher une retraite de préparation à la communion solennelle pour les élèves de 3ème de l'école de l'Etoile du Matin.



Samedi 7 février : journée d'adoration du Très Saint Sacrement à Reims et à Charleville-Mézières dans le cadre de l'adoration perpétuelle dans les maisons de la Fraternité. La Vierge pèlerine, après une semaine de présence au Prieuré, quitte Prunay pour visiter les fidèles de Troyes.

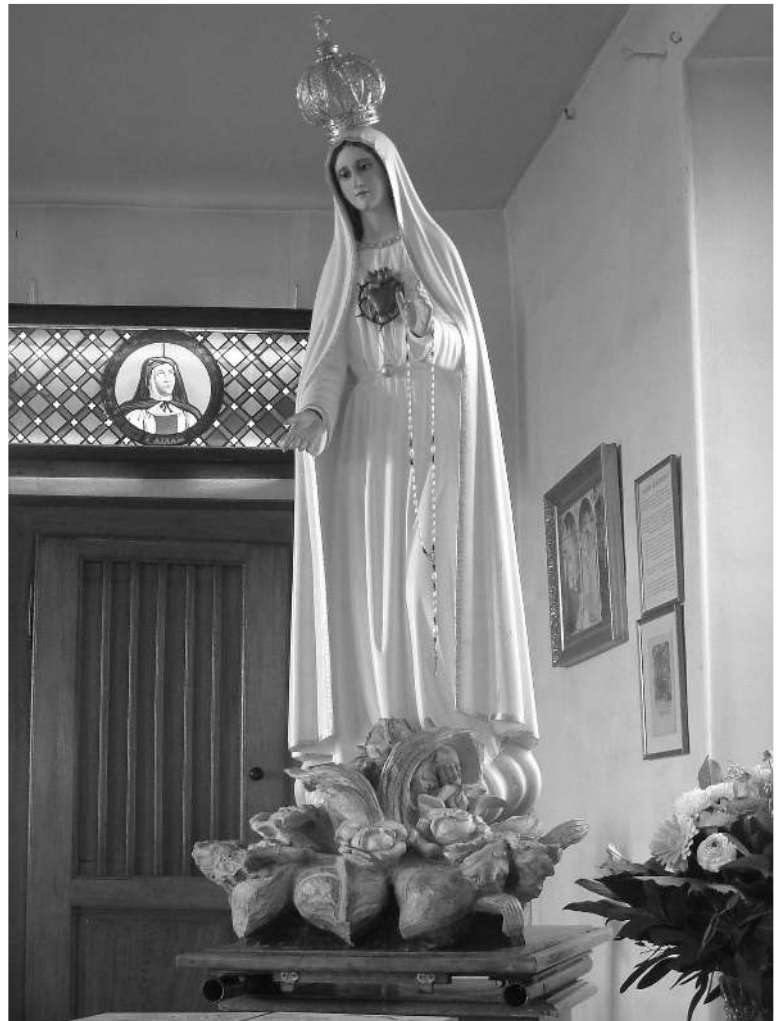
Jeudi 12 février : nous apprenons le décès accidentel de trois séminaristes français d'Ecône survenu la veille. Ces séminaristes furent emportés par une avalanche au cours d'une randonnée en raquettes en montagne. Prions pour le repos de leur âme et pour leur famille si éprouvée.

Dimanche 15 février à Joinville : La Vierge pèlerine était là dès 9h00 du matin pour nous accueillir. Après la Messe où l'homélie parlait de ses gloires, elle fut portée en procession, acclamée par ses enfants. La méditation de quelques mystères entrecoupés de chants la proclamait notre Mère et notre Reine.

Après le repas tiré du sac, les enfants ont pu suivre Marie en Palestine à l'aide d'images leur faisant méditer les quinze mystères du rosaire.

La conférence mariale pour les adultes leur a donné l'occasion de se souvenir des bienfaits reçus à Lourdes à l'occasion du pèlerinage du Christ Roi de l'an dernier.

Du lundi 16 au vendredi 22 : session de théologie à Flavigny pour les Abbés Girod et Castel. Les cours cette année traitent du sacrement de mariage et se déroulent devant une soixantaine de prêtres. Mgr Fellay vient nous donner quelques nouvelles et nous encourager au combat de la foi, nous invitant à ne pas nous laisser impressionner par l'agitation médiatique et les tempêtes soulevées par les ennemis de l'Eglise..



DENIER DU CULTE 2009

Chaque année, le Denier du culte aide le Prieuré à réaliser l'apostolat de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X dans la vaste région de Champagne Ardenne à laquelle il faut ajouter le département de l'Aisne. Des enveloppes sont déposées à cet effet sur les tables de presse à l'entrée des chapelles. Sur demande, un reçu fiscal peut être obtenu.

La Fraternité Sacerdotale Saint Pie X est une association culturelle reconnue par l'Etat et les dons qui lui sont faits permettent d'obtenir une réduction d'impôt correspondant à 66% de votre don, dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Ainsi un don de 100 euros ne vous coûte en réalité que 34 euros. Le reçu fiscal délivré par le Prieuré sera à joindre à votre déclaration de revenus de l'année durant laquelle le don aura été effectué.

Les quêtes dominicales ne couvrent qu'un tiers des dépenses du Prieuré.

N. B. : Si vous désirez faire un don à l'école Saint-Rémi avec remise d'un reçu fiscal, il faut nous faire parvenir un chèque à l'ordre de l'ADEC. Un chèque à l'ordre de l'école Saint-Rémi ne pourra nous permettre de délivrer de reçu fiscal.

Quelques dates importantes pour les mois à venir

Samedi 28 février et dimanche 1er mars :
Session de formation liturgique du MJCF au prieuré.

Dimanche 26 avril : Messe à 10h00 à Troyes célébrée par le R.P. Lecareux (pas de messe à 18h00 ce dimanche).

Dimanche 3 mai : Marche de préparation au Pèlerinage de Chartres.

Dimanche 10 mai : Communions Solennelles à Notre-Dame de France (retraite préparatoire de 6 au 9 mai).

Dimanche 17 mai : Premières Communions à Notre-Dame de France (récollecion le samedi 16 mai)

Dimanche 14 juin : Procession de la Fête-Dieu et Kermesse au prieuré.

ACTIVITÉS PAROISSIALES

Croisade du Rosaire :

Intention du mois de mars : Pour la conversion des pauvres pécheurs.

Catéchismes :

REIMS : Abbé Girod

Enfants (de 5 à 14 ans) : les mercredi 11 et 18 de 14h30 à 16h30.

Adolescents (de 14 à 18 ans) : le mercredi de 16h45 à 17h45 en période scolaire.

Adultes : les 2ème et 4ème mardis de chaque mois de 20h30 à 21h30.

Mardi 10 : la pénitence (1ère partie)

Mardi 24 : la pénitence (2ème partie)

CHARLEVILLE : Abbé Castel

TROYES : Abbé Girod

Dimanches 22 de 16h30 à 17h30.

Cercle de la Tradition :

CHARLEVILLE : Abbé Castel

Samedi 14 à 19h30.

TROYES : Abbé Girod

Dimanche 22 après la Messe.

Cercle Sainte-Marie des mères de famille :

PRUNAY : Abbé Girod

jeudi 5 de 14h30 à 16h00 : les péchés capitaux (possibilité de confier les jeunes enfants à une institutrice).

Croisade Eucharistique :

Intention du mois de mars : Pour le Souverain Pontife et les évêques.

PRUNAY (Filles) : Abbé Gérard

Réunion samedi 21 de 9h00 à 12h00.

Louveteaux (Meute Bx Charles de Foucauld) :

Sortie samedi 14 de 14h00 à 17h30 au Fort de la Pompe.

Les vendredis de Carême
à 18h00

Chemin de Croix



à l'église
N.-D.-de-France

à la chapelle
Saint-Walfroy

Confessions à 17H45 ou après la messe